

INDEMNITES DES ARTS EN AMATEURS 2024

Une fois complété, ce document est à transmettre à :
Commune de Berchem-Sainte-Agathe / Département des affaires financières
Avenue du Roi Albert, 33 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe
Version électronique disponible sur www.berchem2.net

Je soussigné,

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Localité	
Tel / GSM		Compte	B E
Service			

Déclare que la commune de Berchem-Sainte-Agathe m'est redevable de la somme de :

	EUR <small>(Chiffres)</small>			Euros <small>(Lettres)</small>
--	---	--	--	--

A titre d'indemnités des arts en amateur (Loi du 16 décembre 2022 portant création de la Commission du travail des arts et améliorant la protection sociale des travailleurs des arts), pour ma prestation artistique effectuée le/...../..... avec un maximum de €77,22 (montant valable au 01/01/2024).

Objet de la prestation :

Je déclare sur l'honneur ne pas avoir bénéficié, au cours de cette année civile (2024), de ce régime des indemnités des arts en amateur durant plus de 30 jours, en ce compris ma prestation reprise ici. **Je joins une copie de mon enregistrement sur la plateforme sécurisée de l'ONSS via le site « Working in the arts ».**

Réservé à l'administration
Article budgétaire
..... / -
Remarque

Date	Date
Signature du demandeur	Visa du responsable de service